

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION RELATIF À L'IMMEUBLE SITUÉ AU
155, AVENUE FAIRMOUNT OUEST**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA10 25 0089 du 6 avril 2010, un premier projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au 155, avenue Fairmount Ouest;

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mercredi 28 avril 2010**, à compter de 19 h, au Collège Français situé au 155, avenue Fairmount Ouest, entrée rue Waverly;

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser, à certaines conditions, l'agrandissement de quatre étages du pavillon La Fontaine du Collège Français localisé au 155, avenue Fairmount Ouest, l'aménagement, sur le toit de l'agrandissement, d'une terrasse et de son garde-corps ainsi que l'aménagement, dans la cour latérale du pavillon La Fontaine, d'une aire de stationnement, le tout dérogeant aux articles 9, 18 et 577.1 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et ses zones contiguës :



Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce premier projet de résolution et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, bureau 500, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Donné à Montréal, ce 15 avril 2010.

Le secrétaire d'arrondissement,

Jean M. Poirier, avocat